

Profil d'organisme de promotion de l'égalité (Projet Equinet)

Nom:

Conseil national de lutte contre la discrimination

Adresse:

Pta Valter Maracineanu

nr. 1-3, sect. 1, Bucuresti

Tél.: 004021.312.65.78

Fax: 004021.312.65.79,

corina.macoveanu@gamil.com, asztalos.csaba@cncd.org.ro

Date de création:

Août 2002

Mode de création:

Législation primaire

Ordonnance gouvernementale nr 137/2000, Décision gouvernementale 1194/ 2001

Statut:

Agence gouvernementale, subordonnée au Premier ministre

Mandat/objectifs:

Décision gouvernementale 1194/2001:

- a) Propose l'établissement, selon la loi, de certaines actions ou mesures spéciales en vue d'assurer la protection de personnes ou groupes défavorisés qui vivent une inégalité par rapport à la majorité des citoyens en raison de leur origine sociale ou d'un handicap ou qui sont victimes de rejet et de marginalisation et ne bénéficient pas d'une égalité des chances;
- b) Propose au gouvernement des projets de réglementations juridiques concernés;
- c) Appuie les projets de réglementations juridiques concernant l'exercice de droits et de libertés, dans des conditions d'égalité et de non-discrimination;
- d) Coopère avec les pouvoirs publics par des prérogatives en la matière en vue de rapprocher la législation nationale des obligations internationales en matière de non-discrimination;
- e) Coopère avec les pouvoirs publics et des personnes physiques et juridiques afin de prévenir, sanctionner et éliminer toutes les formes de discrimination;
- f) Suit l'application et le respect des dispositions légales sur la prévention, la sanction et l'élimination de toutes les formes de discrimination par les pouvoirs publics et les instances juridiques et naturelles;
- g) Reçoit les requêtes et plaintes pour violations des dispositions légales sur l'égalité et la non-discrimination émanant de personnes physiques d'ONG actives dans le domaine de la protection des droits humains, d'autres instances juridiques et institutions publiques; analyse les requêtes et plaintes respectives, adopte les mesures et réponses appropriées dans le cadre du mandat prévu par la loi

- (Ordonnance gouvernementale 27/2002 relative à l'activité de résolution des requêtes);
- h) Coopère avec des ONG au niveau d'activités menées dans le domaine de la protection des droits de l'homme;
 - i) Elabore des études et des recherches sur le respect du principe d'égalité et la non-discrimination en vue de les soumettre au gouvernement et de les publier;
 - j) Produit des publications en ce domaine;
 - k) Evalue et sanctionne les infractions de l'Ordonnance gouvernementale No. 137/2000;
 - l) Coopère avec des organisations similaires dans d'autres pays et avec des ONG hors de Roumanie oeuvrant pour la protection des droits de l'homme ainsi qu'avec les organisations internationales concernées;
 - m) Le Conseil exécutera toutes autres fonctions établies par le gouvernement ou le parlement au moyen de lois destinées à prévenir, sanctionner et éliminer toutes les formes de discrimination.

Motifs de discrimination couverts:

La race, la nationalité, l'appartenance ethnique, la langue, la religion, l'origine sociale, les convictions, le genre ou l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, les maladies chroniques non contagieuses, les personnes infectées au VIH ou appartenant à une catégorie défavorisée (réfugiés, demandeurs d'asile, retraités, enfants abandonnés, personnes ayant un casier judiciaire, etc.).

Compétences et responsabilités:

1. Mise en œuvre du principe de l'égalité entre citoyens et du principe de non-discrimination
2. Prévention de la discrimination
3. Sanction des activités discriminatoires
4. Médiation
5. Coopération avec des ONG et des institutions publiques

Activités principales:

Examen et réponse aux requêtes, réalisation d'enquêtes indépendantes; médiation; coopération avec des ONG.

Publications:

Législation d'antidiscrimination; Dictionnaire des termes utilisés dans le domaine de la discrimination; Jurisprudence du CNLD. Toutes les publications sont disponibles en roumain auprès du CNLD.

Gestion:

Président et membres du Comité directeur lorsque le Président délègue ses pouvoirs.

Nomination des cadres supérieurs et du Conseil d'administration:

Sept ministères ont proposé trois candidats de chaque ministère. Le Premier ministre a désigné une personne de chaque ministère au Comité directeur. Cependant, les membres ne représentent pas les ministères.

Effectifs:

38 personnes

Budget:

25.564.201.000 LEI (environ € 706.000)

Responsabilité:

Le CNLD dépend du Ministre des Finances et d'une Cour spécialisée, la Cour des comptes qui est compétente pour vérifier ces questions.

Personne de contact du projet:

Corina Macoveanu

Membre du Comité directeur

Tél.: 0040722.261.571; 004021.312.65.78

corina.macoveanu@gamil.com,

Asztalos Csaba

Président du CNLD

Tél.: 004021.312.65.79; 0040720.722.633

asztalos.csaba@cncd.org.ro